



Echanges commerciaux



Parmi les quatre territoires considérés, le département de l'Ain et le canton de Genève ont une économie très tournée vers l'extérieur. Leurs échanges commerciaux, par habitant, sont largement supérieurs à la moyenne nationale.

La croissance des échanges avec l'étranger est plus vigoureuse dans la partie française. Les exportations du département de l'Ain ont été multipliées par trois entre 1992 et 2000, celles de la Haute-Savoie par deux. Dans la partie suisse, la croissance des exportations vaudoises, largement inférieure à celles des deux territoires français, a été plus forte que celle du canton de Genève.

L'Europe constitue pour les quatre territoires le débouché principal. Mais, alors que ce marché représente plus de 70 % des exportations pour le canton de Vaud, de même que pour l'Ain ou pour la Haute-Savoie, il n'en représente que 46 % dans les exportations genevoises. Des quatre entités, c'est le canton de Vaud qui est le plus tourné vers l'Union européenne, tant au niveau de ses ventes que de son approvisionnement.

Commerce extérieur dans les quatre territoires considérés - chiffres clés

| | Ain | Haute-Savoie | Genève | Vaud |
|---|-----------|--------------|------------|-----------|
| En 2000 | | | | |
| Exportations par habitant ¹ , en franc FF ou CHF | 86 500 FF | 41 200 FF | 23 800 CHF | 8 600 CHF |
| valeur en euro ² | 13 187 € | 6 281 € | 15 278 € | 5 521 € |
| Importations par habitant ¹ , en franc FF ou CHF | 62 300 FF | 25 800 FF | 20 000 CHF | 8 300 CHF |
| valeur en euro ² | 9 498 € | 3 933 € | 12 839 € | 5 328 € |
| Croissance de la valeur des exportations en %, 1999-2000 | 26,7 | 13,3 | 14,5 | 6,9 |
| Croissance de la valeur des importations en %, 1999-2000 | 31,6 | 12,9 | 21,6 | 0,9 |

¹Genève et Vaud : population à fin 2000. Ain et Haute-Savoie : population au début 1999.

²Cours Euro/CHF utilisé : 1,5578 (moyenne annuelle 2000 du cours acheteur sur le marché interbancaire).

Commerce extérieur¹ dans les quatre territoires considérés

| | Principaux pays de destination (clients) | Principaux pays de provenance (fournisseurs) | Principaux produits exportés | Principaux produits importés |
|---------------------|--|--|---|---|
| Ain | Allemagne Italie Royaume-Uni | Italie Singapour Allemagne | composants électroniques industrie automobile produits de la chimie organique | composants électroniques produits de la chimie organique savons, parfums et prod. entretien |
| Haute-Savoie | Allemagne Etats-Unis Italie | Italie Allemagne Royaume-Uni | produits métalliques équip. mécaniques articles de sport, jeux,... | métaux non ferreux machines outils produits sidérurgiques |
| Genève | Etats-Unis France Hong-Kong | France Etats-Unis Italie | horlogerie, bijouterie produits chimiques métaux précieux, pierres gemmes | métaux précieux, pierres gemmes instruments de précision, horlogerie, bijouterie véhicules |
| Vaud | Pays-Bas Allemagne France | France Allemagne Etats-Unis | instr. précision, horlogerie, bijouterie machines, appareils, électronique produits chimiques | machines, appareils, électronique produits agricoles textiles, habillement, chaussures |

En 2000, les exportations du département de l'Ain atteignent 44,549 milliards de francs français, en hausse de 27 % par rapport à 1999. Elles représentent 2 % des exportations de la France et 18 % des exportations de la région Rhône-Alpes. Les importations se montent à 32,110 milliards de francs français, en progression de 32 % par rapport à 1999. Leur importance dans les importations françaises est de 1,5 % et de 16 % dans celles de la région Rhône-Alpes.

Une croissance vigoureuse du commerce avec l'étranger

A l'exception de l'année 1999, marquée par une « faible » croissance de la valeur des exportations (+ 7 % par rapport à l'année précédente), les ventes de marchandises à l'étranger progressent depuis 1992 avec des taux de croissance à deux chiffres. En 2000, le département de l'Ain enregistre une augmentation de ses exportations de près de 27 %. Sur le plan des importations, on enregistre aussi des taux de croissance à deux chiffres pour la période 1992-2000. Ce dynamisme a fait doubler le poids des exportations de l'Ain dans celles de la France (de 1 à 2 %) de même que celui des importations.

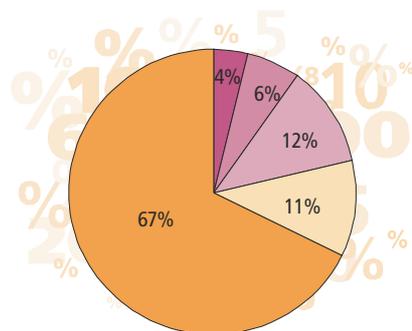
Les composants électroniques : plus de la moitié des exportations 2000

Les biens intermédiaires représentent les deux tiers des exportations, en hausse de 32 % par rapport à 1999 (+ 7,3 milliards de francs), en particulier des composants électroniques (55 % de toutes les exportations du département). Très loin derrière, on trouve les produits de l'industrie automobile (11 % des exportations), dont les ventes ont progressé de 30 %, et les produits de la chimie organique (4 % des exportations).

Les composants électroniques : près de la moitié des importations 2000

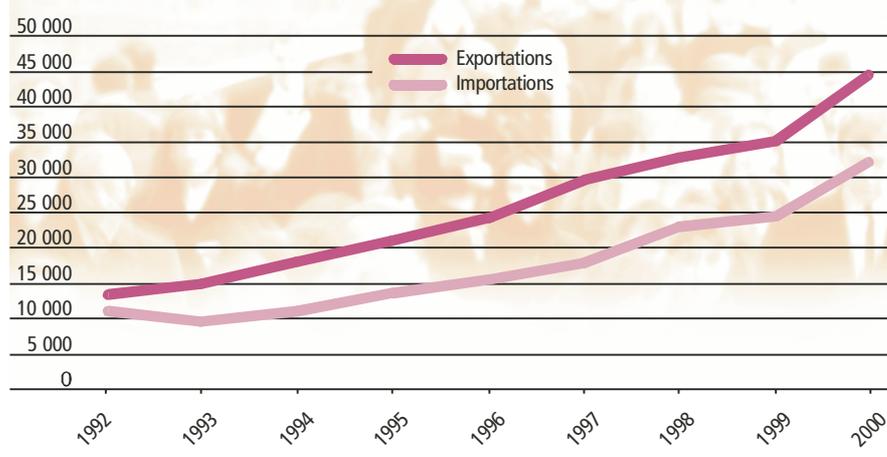
En 2000, les deux tiers des marchandises importées sont des biens intermédiaires (en croissance de 27 % par rapport à 1999). Les composants électroniques représentent 46 % des importations. Les importations de biens d'équipement (14 %) ont augmenté d'un quart par rapport à 1999. Les achats de biens de consommation (13 %) ont crû de 55 % en 2000.

Valeur des exportations de l'Ain, selon la nature des marchandises, en %, en 2000



- Produits agroalimentaires
- Biens de consommation
- Produits de l'industrie automobile
- Biens d'équipement
- Biens intermédiaires

Commerce extérieur du département de l'Ain, en millions de francs français, 1992-2000



En 2000, l'Europe absorbe près des trois quarts des exportations de l'Ain et lui fournit plus de la moitié (56 %) des marchandises importées. L'Union européenne reste le débouché principal (58 % des exportations) et représente près de la moitié des achats étrangers de l'Ain. Les ventes vers l'Asie (15 % des exportations) ont augmenté de 38 % après avoir subi, avec la crise asiatique, une baisse de 14 % en 1999. Près du tiers (30 %) des importations proviennent de ce continent, en augmentation de 66 % par rapport à 1999.

L'Allemagne, avec 6,5 milliards (soit 15 % des exportations), est le principal client de l'économie de l'Ain. Suivent l'Italie (11 %), le Royaume-Uni (8 %) et Malte (7 %).

En 2000, l'Italie est le principal fournisseur, avec près du cinquième (19 %) des marchandises importées, suivi par Singapour (15 %), l'Allemagne (11 %) et la Malaisie (9 %).

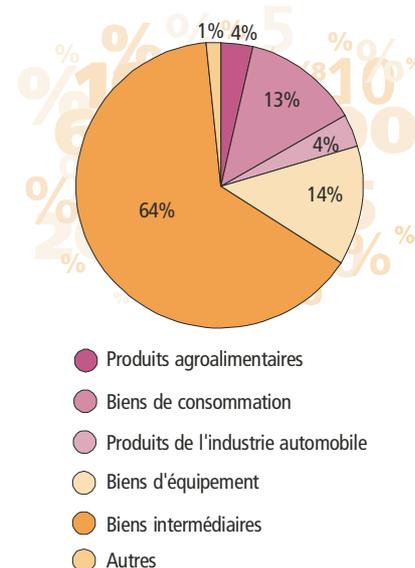
En 2000, les exportations suisses vers la zone franche du Pays de Gex se montent à 1,6 million de francs suisses. Elles sont constituées principalement de cailloux, graviers et pierres concassées (55 % des exportations) et de voitures de tourisme ou autres véhicules de transport de personnes (32 %).

La Suisse a importé de cette zone pour près de 18 millions de francs suisses de marchandises, dont 80 % sont des produits agricoles, le reste étant constitué essentiellement de bétail bovin et porcin.

Forte croissance vers le marché asiatique

Zone franche

Marchandises entrées dans l'Ain, selon la nature, en % de leur valeur, en 2000



Principaux clients de l'Ain, en 2000

| | Valeur des exportations en % |
|---------------------|------------------------------|
| EUROPE | 73,5 |
| - Union européenne | 57,9 |
| dont | |
| - Allemagne | 14,5 |
| - Italie | 11,4 |
| - Royaume-Uni | 8,3 |
| - Espagne | 6,2 |
| - Belgique | 4,8 |
| - Finlande | 3,4 |
| - Pays-Bas | 2,2 |
| - Reste de l'Europe | 15,6 |
| dont | |
| - Malte | 7,3 |
| - Suisse | 2,9 |
| ASIE | 14,5 |
| dont | |
| - Malaisie | 5,4 |
| - Singapour | 3,0 |
| AMERIQUE | 4,7 |
| dont | |
| - Etats-Unis | 3,8 |
| AFRIQUE | 7,2 |
| dont | |
| - Maroc | 6,0 |
| OCEANIE | 0,1 |
| TOTAL | 100,0 |

Principaux pays de provenance des marchandises entrées dans l'Ain, en 2000

| | Valeur des importations en % |
|---------------------|------------------------------|
| EUROPE | 56,3 |
| - Union européenne | 48,7 |
| dont | |
| - Italie | 18,6 |
| - Allemagne | 11,0 |
| - Pays-Bas | 5,2 |
| - Royaume-Uni | 4,2 |
| - Espagne | 2,9 |
| - Belgique | 2,8 |
| - Reste de l'Europe | 7,6 |
| dont | |
| - Malte | 3,4 |
| - Suisse | 2,0 |
| ASIE | 30,0 |
| dont | |
| - Singapour | 14,5 |
| - Malaisie | 9,2 |
| - Chine | 3,2 |
| AMERIQUE | 7,0 |
| dont | |
| - Etats-Unis | 6,7 |
| AFRIQUE | 6,0 |
| dont | |
| - Maroc | 5,7 |
| OCEANIE | 0,6 |
| TOTAL | 100,0 |

Haute-Savoie

En 2000, les exportations du département de la Haute-Savoie atteignent 26,050 milliards de francs français, en hausse de 13 % par rapport à 1999. Elles représentent 1,2 % des exportations de la France et 11 % des exportations de la région Rhône-Alpes. Les importations se montent à 16,280 milliards de francs français, en progression de 13 % par rapport à 1999. Leur importance dans les importations françaises est de 0,7 % et de 8 % dans celles de la région Rhône-Alpes.

Des échanges extérieurs en hausse régulière depuis 1994

Depuis 1994, la Haute-Savoie enregistre une croissance continue de la valeur des exportations, mais à des rythmes différents. En 2000, l'augmentation est de 13 %, après deux années de moindre croissance (7 % en 1999 et 6 % en 1998).

Les importations sont également en progression depuis 1994, avec des variations annuelles positives et à deux chiffres, sauf en 1996 et en 1999, où les achats stagnent.

L'évolution entre 1992 et 2000 montre une stabilité de l'importance du commerce extérieur du département dans l'ensemble national.

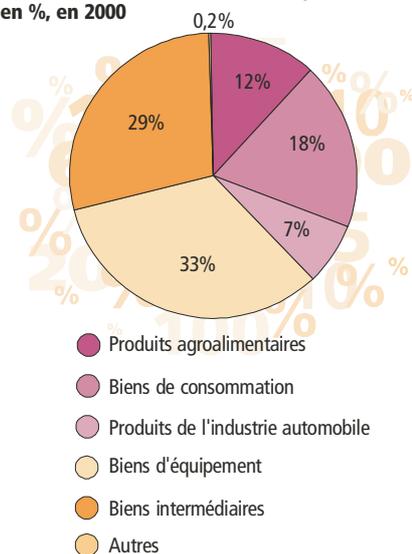
Les biens d'équipements : un tiers des exportations

Les entreprises de la Haute-Savoie ont exporté, en 2000, pour plus de 8,6 milliards de francs de biens d'équipement, en progression de 23 % par rapport à 1999. Les biens intermédiaires (7,5 milliards) constituent le deuxième groupe de produits exportés, en augmentation de 9 %. En terme de croissance, la palme revient aux produits de l'industrie automobile (7 % des exportations), dont les ventes ont crû de 51 %, passant de 1,2 à 1,8 milliard de francs, après une augmentation de 21 % déjà en 1999.

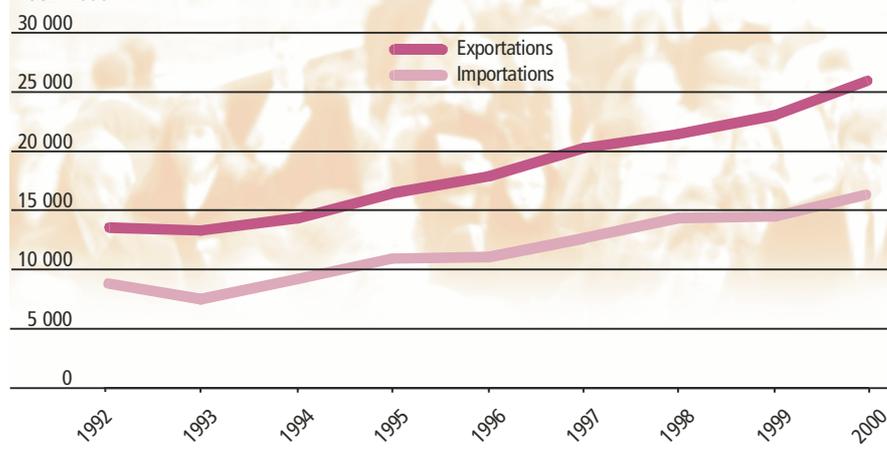
Près de la moitié des achats à l'étranger sont des biens intermédiaires

Avec 7,4 milliards de francs, les biens intermédiaires constituent le premier groupe de produits importés en 2000. On y trouve notamment les métaux non ferreux, des produits métalliques et des produits sidérurgiques, pour un montant de 3,1 milliards de francs. Les biens d'équipement représentent près de 25 % des importations (3,9 milliards). Parmi ces derniers, les machines-outils représentent 1,1 milliard de francs.

Valeur des exportations de la Haute-Savoie selon la nature des marchandises, en %, en 2000



Commerce extérieur du département de la Haute-Savoie, en millions de francs français, 1992-2000



En 2000, l'Europe absorbe plus de 70 % des ventes de la Haute-Savoie et lui fournit plus des trois quarts (78 %) des marchandises importées. L'Amérique représente un marché de 3,8 milliards de francs, devant l'Asie (2,9 milliards). Le marché asiatique est en forte progression (+ 37 % de croissance par rapport à 1999).

Parmi les clients privilégiés de l'économie haute-savoyarde, en 2000, l'Allemagne vient largement en tête (près de 14 % des exportations), devant les Etats-Unis (12 %) et la Suisse (9 %).

Les fournisseurs principaux sont l'Italie (17 %), l'Allemagne (17 %) et la Suisse (12 %).

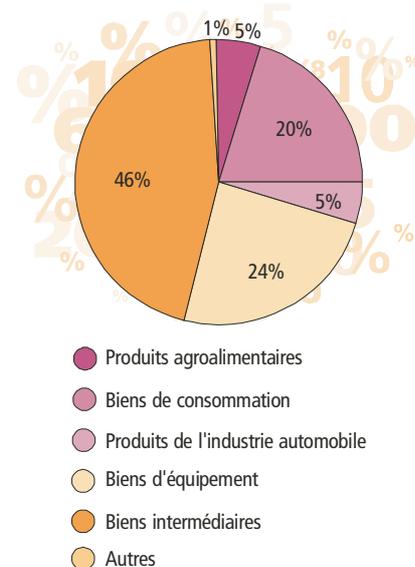
En 2000, les exportations suisses vers la zone franche de la Haute-Savoie se sont établies à 133 000 francs suisses; elles sont constituées pour la quasi-totalité de plantes vivantes (bulbes, boutures, greffons, etc.).

La Suisse a importé de la zone franche pour plus de 29 millions de francs suisses de marchandises, dont les trois quarts sont des produits agricoles (fruits, légumes, lait, beurre, fromages et vins).

Plus de la moitié des exportations hors de l'Union européenne

Zone franche

Marchandises entrées en Haute-Savoie, selon la nature, en % de leur valeur, en 2000



Principaux clients de la Haute-Savoie, en 2000

| | Valeur des exportations en % |
|--------------------------|------------------------------|
| EUROPE | 70,5 |
| - Union européenne | 49,7 |
| dont | |
| - Allemagne | 13,8 |
| - Italie | 9,3 |
| - Royaume-Uni | 7,0 |
| - Belgique | 5,1 |
| - Espagne | 4,3 |
| - Pays-Bas | 3,8 |
| - Suède | 1,4 |
| - Reste de l'Europe | 20,8 |
| dont | |
| - Suisse | 9,3 |
| - Slovénie | 6,4 |
| - Tchéquie | 1,3 |
| ASIE | 11,3 |
| dont | |
| - Proche et Moyen-Orient | 2,9 |
| AMERIQUE | 14,5 |
| dont | |
| - Etats-Unis | 11,6 |
| - Canada | 1,3 |
| AFRIQUE | 3,5 |
| OCEANIE | 0,1 |
| TOTAL | 100,0 |

Principaux pays de provenance des marchandises entrées en Haute-Savoie, en 2000

| | Valeur des importations en % |
|---------------------|------------------------------|
| EUROPE | 77,5 |
| - Union européenne | 57,4 |
| dont | |
| - Italie | 17,0 |
| - Allemagne | 16,7 |
| - Royaume-Uni | 4,6 |
| - Belgique | 3,8 |
| - Espagne | 3,7 |
| - Irlande | 2,8 |
| - Autriche | 2,4 |
| - Reste de l'Europe | 20,2 |
| dont | |
| - Suisse | 12,1 |
| - Roumanie | 2,4 |
| ASIE | 10,5 |
| dont | |
| - Chine | 3,3 |
| - Japon | 2,8 |
| AMERIQUE | 6,0 |
| dont | |
| - Etats-Unis | 4,6 |
| AFRIQUE | 4,3 |
| dont | |
| - Tunisie | 2,6 |
| OCEANIE | 1,7 |
| TOTAL | 100,0 |



Les zones franches de Haute-Savoie et du Pays de Gex ou le désenclavement du canton de Genève

Les zones franches ont été créées lors de la conclusion des Traités de Paris (1815) et de Turin (1816), pour sauvegarder les relations économiques entre le canton de Genève, tout nouvellement entré dans la Confédération suisse, et les régions savoyardes ou françaises environnantes. Côté frontière française, cette zone couvrait quelque 390 km² et 150 environ côté frontière de Savoie. Elle sera considérablement agrandie (plus de 3 000 km²) après le rattachement de la Savoie à la France, puisqu'elle inclut alors tout le Chablais et le Faucigny, dont les échanges avec Genève étaient importants (leurs artisans, notamment, fournissaient des pièces d'horlogerie aux manufactures genevoises). Cette ouverture géographique profitera considérablement au commerce genevois et aussi aux activités rurales savoyardes. Entre les deux guerres mondiales, après quelques péripéties diplomatiques, le périmètre se restreint à nouveau aux " petites zones " du début de XIXe siècle (pour des détails sur le régime des zones voir page 12).

Les accords sectoriels bilatéraux se substituent aux accords existants dans les matières qu'ils recouvrent et ils prévoient une réciprocité stricte. Avec la suppression progressive des barrières douanières, prévue en particulier par l'accord relatif aux échanges de produits agricoles, le régime des zones franches pourrait, à terme, évoluer.

Enfin, dans ce contexte d'échanges très locaux, il n'est pas inutile de rappeler qu'au-delà du trafic strictement zonien, réglementé par des textes signés après des discussions et négociations serrées entre Etats, la proximité de la frontière a engendré depuis longtemps un " tourisme de consommation frontalière ", fait d'achats de résidents suisses en France et aussi de résidents français en Suisse.

D'où proviennent les différentes marchandises des zones franches écoulees en Suisse, en 2000 ?

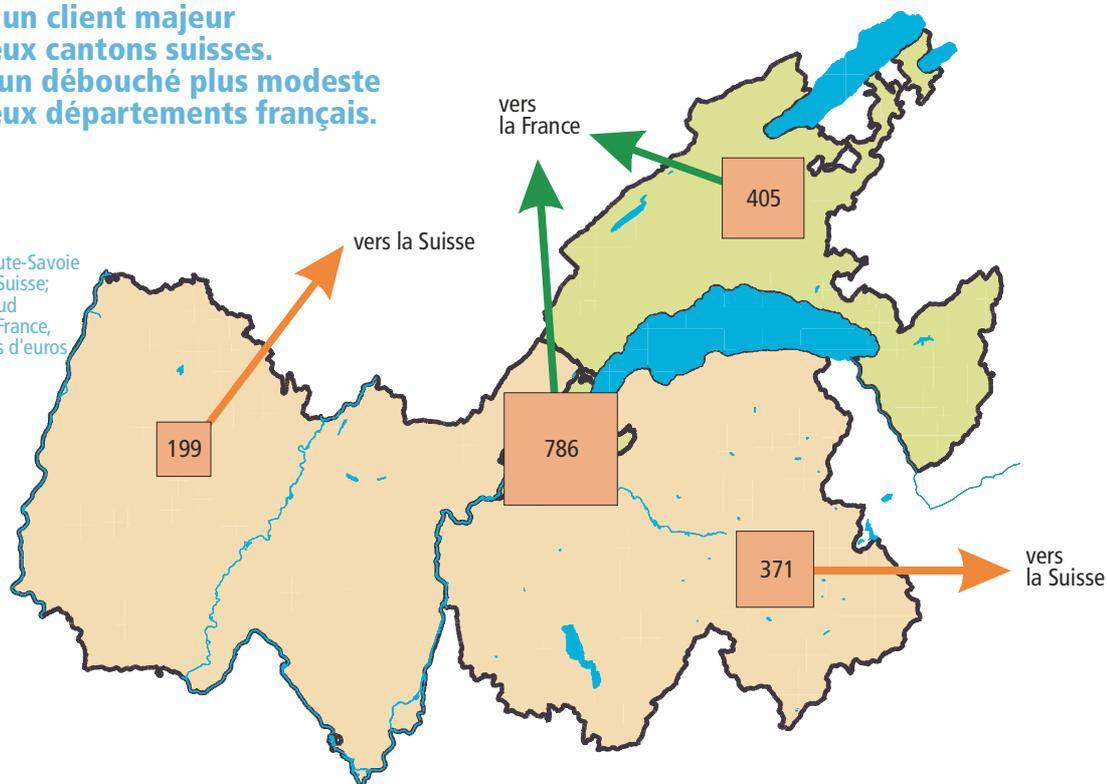
| | Ain | Haute-Savoie |
|---|---------------|---------------|
| Valeur des marchandises, en milliers d'euros | 11 549 | 18 719 |
| selon le département, en % du total | 38 | 62 |
| plantes vivantes | 2 | 98 |
| légumes | - | 100 |
| fruits | 12 | 88 |
| épices | - | 100 |
| céréales | 28 | 72 |
| plantes et fourrage | 49 | 51 |
| lait | 66 | 34 |
| beurre | - | 100 |
| fromage | 3 | 97 |
| miel | 95 | 5 |
| vin | 100 | - |
| œufs | - | 100 |
| pierre et terre | 5 | 95 |
| engrais | 93 | 7 |
| poissons | - | 95 |
| produits industriels | - | 100 |
| bovins | 66 | 34 |
| porcins | - | 100 |

Où vont les différentes marchandises suisses entrant dans les zones franches, en 2000 ?

| | Ain | Haute-Savoie |
|---|--------------|--------------|
| Valeur des marchandises, en milliers d'euros | 1 043 | 86 |
| selon le département, en % du total | 88 | 12 |
| denrées alimentaires, | | |
| boissons, tabacs | 100 | - |
| fourrages | 100 | - |
| produits de l'horticulture | - | 100 |
| produits pour la mise en | | |
| œuvre industrielle | 100 | - |
| appareils | 100 | - |
| véhicules | 80 | 20 |
| autres | 98 | 2 |

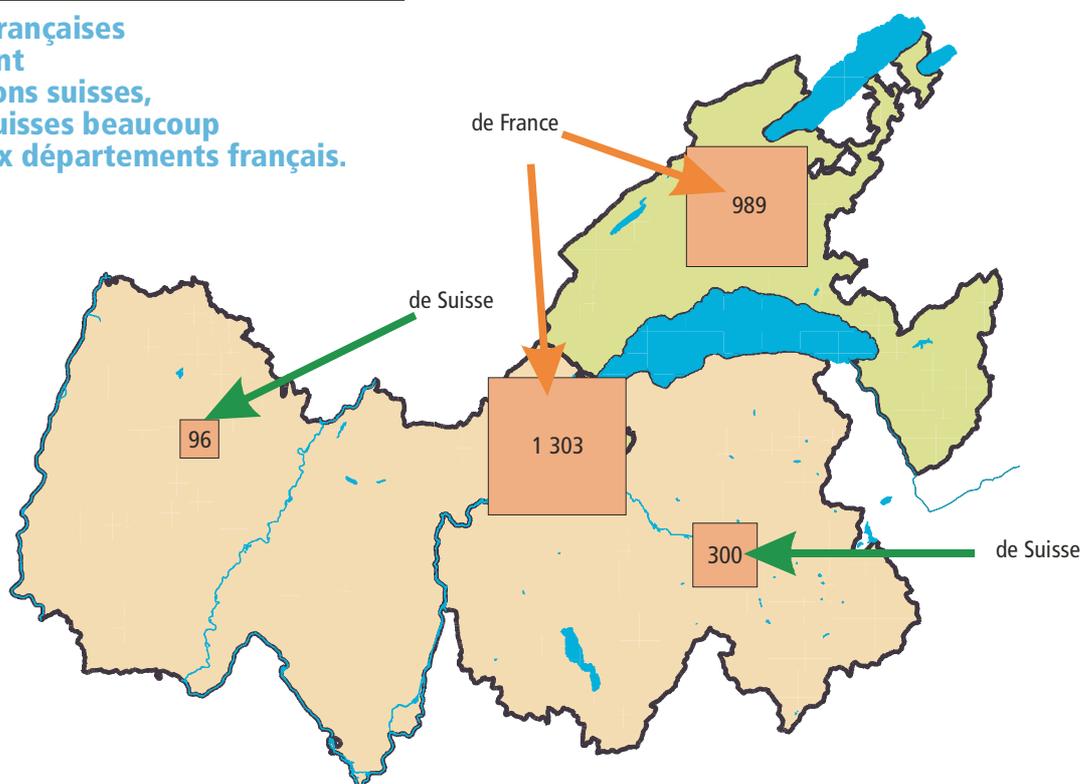
**La France : un client majeur pour les deux cantons suisses.
 La Suisse : un débouché plus modeste pour les deux départements français.**

Exportations de l'Ain et de la Haute-Savoie à destination de la Suisse; de Genève et de Vaud à destination de la France, en 2000, en millions d'euros



Les marchandises françaises pénètrent largement dans les deux cantons suisses, les marchandises suisses beaucoup moins dans les deux départements français.

Marchandises en provenance de Suisse et à destination de l'Ain et de la Haute-Savoie; de France et à destination de Genève et de Vaud, en 2000, en millions d'euros



Canton de Genève

En 2000, les exportations genevoises atteignent 9,825 milliards de francs suisses, en hausse de 15 % par rapport à 1999. Elles représentent 7 % des exportations de la Suisse. Les importations genevoises se montent à 8,282 milliards de francs, en progression de 22 % par rapport à 1999. Leur importance dans les importations du pays est de 6 %.

Des fluctuations sensibles

Contrairement au canton de Vaud ou à l'ensemble de la Suisse, les exportations comme les importations fluctuent énormément, à la baisse comme à la hausse.

Après deux années de recul, les importations connaissent, en 2000, une progression à deux chiffres (+ 21,6 %). Les ventes à l'étranger connaissent une croissance de 14,5 % par rapport à 1999, année de transition après la crise asiatique de 1998, marquée par un recul de plus de 7 % des exportations genevoises. Le début des années 90 s'était caractérisé par un niveau record des exportations, puis, au milieu de la décennie, de 1994 à 1996, les exportations ont reculé.

A l'exportation : une horlogerie prédominante

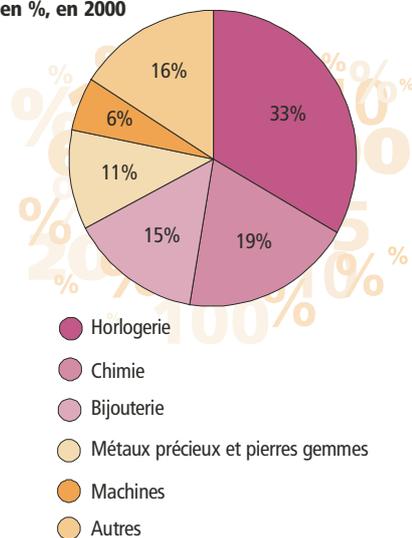
Avec une croissance des ventes à l'étranger de près de 14 % (+ 399 millions), l'horlogerie reste, en 2000, la principale branche exportatrice du canton (le tiers des exportations genevoises). L'industrie chimique (19 % des exportations) a vu ses ventes stagner (+ 3,5 % ; + 64 millions); ce secteur ne représentait que 12 % des exportations en 1990. La bijouterie représente le troisième secteur exportateur (15 %), avec une progression des ventes de près de 80 millions, soit une croissance de 6 %. En quatrième position, les métaux précieux et pierres gemmes participent pour près de 11 % aux exportations; elles ont augmenté de 148 millions (+ 16 %); en 1990, leurs ventes les plaçaient au deuxième rang.

A l'importation : des pierres gemmes et des bijoux

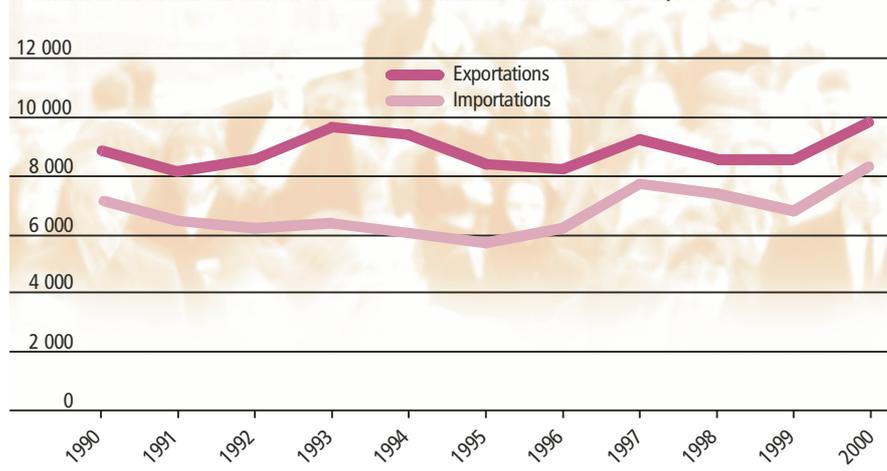
En 2000, les achats du canton en biens d'équipement ont progressé de 32 % (+ 360 millions); ceux des biens de consommation aussi, quoique dans une bien moindre mesure (+ 7,5 % ; + 230 millions).

Le rôle de Genève dans le commerce des pierres gemmes est manifeste: ce dernier représente 18 % des importations, en augmentation de 25 % en 2000 (+ 294 millions). Les importations de produits liés à la bijouterie et joaillerie (12 % des importations) se sont accrues de près de 15 % (+ 131 millions).

Valeur des exportations du canton de Genève, selon la nature des marchandises, en %, en 2000



Commerce extérieur du canton de Genève en millions de francs suisses, 1990-2000



L'Union européenne absorbe 43 % des ventes genevoises. Cette part est en baisse ces dernières années.

Les ventes vers l'Asie, qui représentaient 37 % des exportations au début des années 90, ont progressé à un tel rythme qu'elles ont légèrement dépassé les ventes vers l'Europe (43 % des exportations en 1995 contre 41 % pour l'Europe). En 1997, avant la crise asiatique de 1998, les ventes vers l'Asie représentaient encore plus du tiers (37 %) des exportations. Cette part a chuté à 28 % en 1998 pour se redresser un peu en 2000, en passant à près de 30 %. Les ventes vers l'Amérique croissent fortement (+ 24 %); leur poids est de 23 % en 2000 alors qu'il n'était que de 17 % en 1990. Le poids des Etats-Unis est même passé de 14 % en 1990 à 18 % en 2000.

Parmi les clients privilégiés de l'économie genevoise, les Etats-Unis viennent en tête (18,3 % des exportations), suivis de la France (13 %) et de Hong-Kong (11 %). En 1990, le même trio est en tête, avec la France en troisième position.

Les achats en provenance de l'Union européenne représentent, en 2000, près de 61 % des marchandises achetées par le canton. En 2000, la France est le principal fournisseur du canton, avec un quart des marchandises importées, soit 2 milliards de francs, loin devant les Etats-Unis (16 %) et l'Italie (9 %). Cette situation est identique à celle prévalant en 1990.

Forte croissance vers les marchés asiatique et américain en 2000

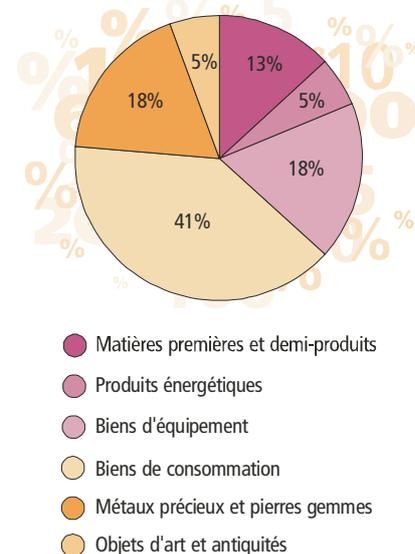
Principaux clients du canton de Genève, en 2000

| | Valeur des exportations en % |
|-----------------------|------------------------------|
| EUROPE | 45,8 |
| - Union européenne | 43,0 |
| dont | |
| - France | 12,5 |
| - Grande-Bretagne | 9,8 |
| - Allemagne | 7,1 |
| - Italie | 5,3 |
| - Espagne | 2,3 |
| - Pays-Bas | 1,4 |
| - Belgique | 1,1 |
| - Reste de l'Europe | 2,9 |
| ASIE | 29,8 |
| dont | |
| - Hong-Kong | 10,6 |
| - Japon | 4,9 |
| - Singapour | 3,1 |
| - Arabie saoudite | 2,7 |
| - Emirats arabes unis | 2,4 |
| - Taïwan | 1,3 |
| AMERIQUE | 22,6 |
| dont | |
| - Etats-Unis | 18,3 |
| AFRIQUE | 1,4 |
| OCEANIE | 0,4 |
| TOTAL | 100,0 |

Principaux pays de provenance des marchandises entrées dans le canton de Genève, en 2000

| | Valeur des importations en % |
|-----------------------|------------------------------|
| EUROPE | 62,3 |
| - Union européenne | 60,9 |
| dont | |
| - France | 24,5 |
| - Italie | 9,1 |
| - Allemagne | 7,5 |
| - Grande-Bretagne | 5,7 |
| - Belgique | 3,9 |
| - Irlande | 3,8 |
| - Pays-Bas | 2,9 |
| - Reste de l'Europe | 1,4 |
| ASIE | 18,4 |
| dont | |
| - Japon | 4,7 |
| - Hong-Kong | 3,6 |
| - Liban | 2,3 |
| - Arabie saoudite | 2,1 |
| - Israël | 1,7 |
| - Emirats arabes unis | 1,2 |
| AMERIQUE | 18,9 |
| dont | |
| - Etats-Unis | 15,9 |
| AFRIQUE | 0,3 |
| OCEANIE | 0,1 |
| TOTAL | 100,0 |

Marchandises entrées dans le canton de Genève, selon l'emploi, en % de leur valeur, en 2000



Canton de Vaud

En 2000, les exportations vaudoises atteignent 5,314 milliards de francs suisses, en hausse de 7 % par rapport à 1999. Elles représentent 4 % des exportations de la Suisse. Les importations vaudoises se montent à 5,142 milliards de francs, en progression de 0,9 % par rapport à 1999. Leur importance dans les importations du pays est de 4 %.

Entre 1990 et 2000, une croissance assez régulière du commerce avec l'étranger

Le début des années 90 est marqué par une baisse de la valeur annuelle des importations, suivant en cela le recul du produit intérieur brut réel au niveau suisse. C'est à partir de 1994 que les importations retrouvent une croissance plus soutenue. Sur le plan des exportations, la décennie, à l'exception des résultats de l'année 1995, est marquée par une croissance continue.

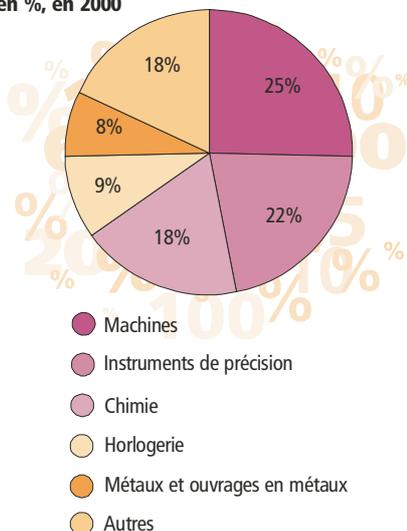
En 2000, les exportations d'instruments de précision ont augmenté de 36 %

Malgré une diminution de 0,6 % de ses ventes à l'étranger, en 2000, l'industrie des machines reste la principale branche exportatrice du canton (le quart des exportations vaudoises, contre un tiers en 1990). Elle est talonnée par l'industrie des instruments de précision (22 % des exportations), dont les ventes ont progressé de 36 % (+ 292 millions de francs), après une croissance déjà forte en 1999 (+ 28 %). En 1990, cette branche représentait seulement 9 % des exportations. L'industrie chimique, troisième pilier du secteur exportateur vaudois (18 %), voit ses ventes progresser de 4 % (+ 31 millions), nettement moins vite que l'année précédente (+ 15 %). Son poids a presque doublé en dix ans.

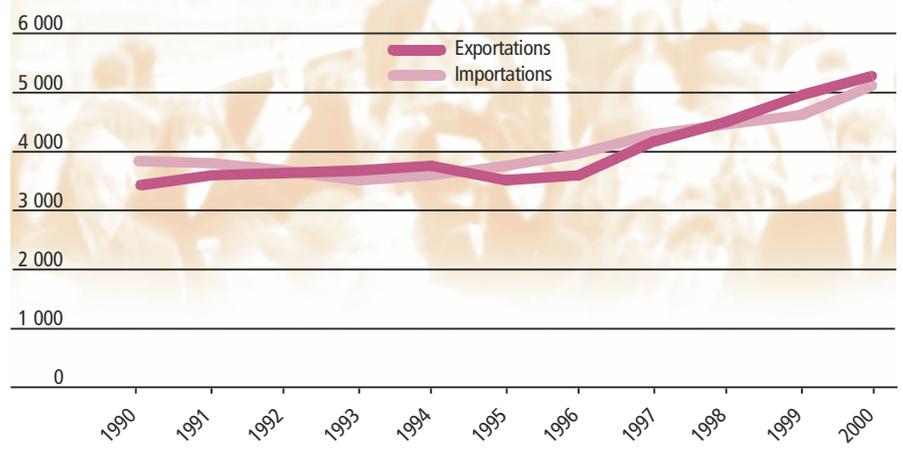
Achat de machines et de denrées alimentaires

Un cinquième des achats à l'étranger concerne les produits de l'industrie des machines et de l'électronique. Ces achats ont augmenté de 93 millions (+ 9 %) en 2000. Les produits agricoles et sylvicoles représentent le deuxième groupe de produits importés (16 %). Ils ont augmenté de 50 millions (+ 7 %). En troisième position, on trouve les produits de l'industrie du textile, de l'habillement et des chaussures (10 %), en augmentation de 2 %. Il y a dix ans, ce classement voyait en tête les produits de l'agriculture, devant les machines.

Valeur des exportations du canton de Vaud, selon la nature des marchandises, en %, en 2000



Commerce extérieur du canton de Vaud, en millions de francs suisses, 1990-2000



Euro dépendant

De 1997 à 2000, la part de l'Union européenne dans les exportations vaudoises est passée de 59 % à près de 64 %. Les achats en provenance de l'Union européenne représentent, en 2000, plus des trois quarts (77 %) des marchandises importées par le canton de Vaud, contre 81 % il y a quatre ans. Cette relative diversification de l'approvisionnement de l'économie vaudoise s'est faite principalement au profit de l'Amérique et plus particulièrement des Etats-Unis (passant de 8 à 11 % des importations).

En 2000, la France est le principal fournisseur du canton de Vaud, avec près du tiers (30 %) des marchandises importées, soit 1,5 milliard de francs, loin devant l'Allemagne (15 %), l'Italie et les Etats-Unis (11 %). Un cinquième (21 %) des importations de France sont des produits agricoles. Ils représentent près de 40 % des produits agricoles importés par le canton. Il y a dix ans, on retrouvait ces mêmes pays, dans le même ordre, parmi les principaux fournisseurs mais avec une importance plus grande en ce qui concerne l'Allemagne et l'Italie.

Parmi les clients privilégiés de l'économie vaudoise, la palme revient aux Pays-Bas. Les ventes vers ce pays ont augmenté, en 2000, de près de 48 % (+ 242 millions). De 1996 à 2000, elles ont été multipliées par dix, passant de 73 à 750 millions de francs. Cette croissance fait des Pays-Bas le premier client du canton (14 % des exportations vaudoises) devant le trio Allemagne, France, Italie. Les Etats-Unis restent le cinquième marché pour les entreprises vaudoises. En 1990, à l'exception des Pays-Bas, ces pays étaient déjà les principaux clients.

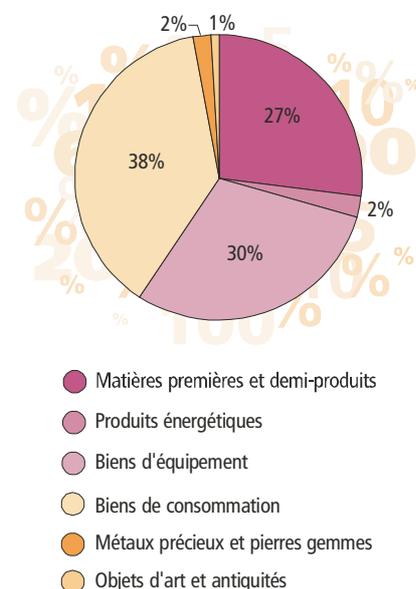
Principaux clients du canton de Vaud, en 2000

| | Valeur des exportations en % |
|---------------------|------------------------------|
| EUROPE | 70,4 |
| - Union européenne | 63,8 |
| dont | |
| - Pays-Bas | 14,1 |
| - Allemagne | 11,9 |
| - France | 11,9 |
| - Italie | 10,4 |
| - Grande-Bretagne | 4,3 |
| - Espagne | 2,6 |
| - Belgique | 2,5 |
| - Autriche | 1,8 |
| - Suède | 1,2 |
| - Reste de l'Europe | 6,6 |
| ASIE | 14,7 |
| dont | |
| - Chine | 2,7 |
| - Japon | 2,5 |
| - Hong-Kong | 1,5 |
| - Taiwan | 1,2 |
| AMERIQUE | 12,4 |
| dont | |
| - Etats-Unis | 9,5 |
| AFRIQUE | 1,7 |
| OCEANIE | 0,8 |
| TOTAL | 100,0 |

Principaux pays de provenance des marchandises entrées dans le canton de Vaud, en 2000

| | Valeur des importations en % |
|---------------------|------------------------------|
| EUROPE | 78,2 |
| - Union européenne | 76,8 |
| dont | |
| - France | 30,0 |
| - Allemagne | 15,3 |
| - Italie | 11,4 |
| - Grande-Bretagne | 4,8 |
| - Pays-Bas | 4,1 |
| - Belgique | 2,8 |
| - Irlande | 1,9 |
| - Espagne | 1,6 |
| - Autriche | 1,4 |
| - Finlande | 1,1 |
| - Portugal | 1,0 |
| - Reste de l'Europe | 1,4 |
| ASIE | 7,1 |
| dont | |
| - Chine | 2,4 |
| - Japon | 1,3 |
| AMERIQUE | 13,7 |
| dont | |
| - Etats-Unis | 11,4 |
| AFRIQUE | 0,7 |
| OCEANIE | 0,3 |
| TOTAL | 100,0 |

Marchandises entrées dans le canton de Vaud, selon l'emploi, en % de leur valeur, en 2000



Questionnement

Accord sur les obstacles techniques au commerce

Il s'agit de la reconnaissance mutuelle entre la Suisse et l'UE des examens de conformité (tests, certificats, autorisations) pour la plupart des produits industriels. Si l'accord reconnaît que la législation suisse est équivalente à celle de l'UE, un seul examen de conformité suffira à l'avenir pour la commercialisation des produits concernés sur le marché suisse et le marché communautaire. Le double examen, en fonction des exigences suisses et des exigences communautaires, sera supprimé. Dans les cas où les prescriptions suisses sont différentes de celles de l'UE, deux examens de conformité continueront d'être exigés. Les contrôles et certifications de produits d'exportation pourront être réalisés par les organismes suisses de certification. Par exemple, une société suisse ne devra plus faire contrôler ses produits dans chaque pays de l'URE comme c'est le cas actuellement, d'où une commercialisation plus rapide des produits et une réduction des coûts.

Accord sur l'agriculture

Cet accord prévoit un échange de concessions douanières pour des produits d'intérêt particulier pour la Suisse et l'URE, principalement dans les secteurs des fromages, des fruits et légumes, des spécialités de viande. Il prévoit une libéralisation des échanges réciproques de fromage au terme d'une période transitoire de cinq ans, sans restriction quantitative ni droits de douanes. L'accord apportera une simplification du commerce agricole par l'allègement, voire la suppression des obstacles non tarifaires, par le biais aussi de la reconnaissance de l'équivalence des prescriptions techniques dans les domaines vétérinaire, phytosanitaire, de l'agriculture biologique, ou encore des normes de qualité pour les fruits et légumes. L'accord agricole n'introduit pas le libre-échange intégral pour les produits agricoles; une protection à la frontière est maintenue pour des secteurs de production sensibles, tels les céréales et la viande, par exemple. Cet accord accroît les chances d'exportation des produits suisses sur le marché européen, mais le secteur agricole suisse sera confronté à une concurrence accrue des importations en provenance de l'URE.

Zones franches

Les produits agricoles, les produits minéraux bruts ainsi que le gibier et les poissons pêchés dans les zones franches peuvent entrer en Suisse en franchise de tout droit de douane et sans limitation de quantités. Les produits fabriqués ou manufacturés provenant d'entreprises industrielles sises dans les zones franches et entrant en Suisse sont exempts de droits de douane mais dans des quantités fixées périodiquement. La France, par contre, peut percevoir non des droits de douanes, mais des droits fiscaux (TVA, par exemple) sur les produits suisses entrant dans les zones franches. Les accords bilatéraux ne modifient en rien la législation en vigueur concernant le commerce avec les zones franches.

Sources statistiques :

- Suisse : Statistiques du commerce extérieur, Direction générale des douanes
- France : Direction interrégionale des douanes de Lyon

Définitions

Les données disponibles ne concernent que les échanges avec l'étranger au niveau des pays. Elles ne permettent pas de mesurer les échanges entre les régions françaises et les régions suisses.

La statistique suisse du commerce extérieur

La statistique suisse est fondée sur les déclarations en douanes. Les importations et les exportations ne sont enregistrées que si la valeur excède 1 000 francs suisses et la masse 1 000 kilos.

La valeur correspond au prix facturé (en francs courants) augmenté des frais de transport, d'assurances et autres frais jusqu'à la frontière suisse, alors que les rabais et les escomptes en sont déduits. A l'importation, les droits de douane, impôts ou autres redevances perçues en vertu de la législation suisse ne sont pas inclus dans la valeur; à l'exportation, ils sont ajoutés à la valeur dans la mesure où ils ne sont pas remboursables.

La statistique française du commerce extérieur

Les importations et les exportations ne sont pas prises en compte lorsque :

- les échanges sont à la fois inférieurs à 5 000 FF en valeur et à 1000 kilos en masse pour les échanges extra-communautaires,
- les échanges entre opérateurs sont inférieurs à 650 000 FF pour les échanges intra-communautaires.

Les importations commentées dans cette fiche sont dites CAF (Coûts - Assurance - Fret) comprennent non seulement la valeur des marchandises rendues à la frontière du pays d'origine, mais aussi les coûts de transport et d'assurance nécessaires pour les acheminer à la frontière française. Les exportations commentées dans cette fiche sont dites FAB (Franco A Bord) représentent la valeur des marchandises rendues à la frontière française.